



Parti socialiste
Ville de Genève



Pour une mobilité
d'avenir



Genève, le 7 mai 2020

Communiqué de presse

Parking Clé-de-Rive : le PLR abandonne le combat judiciaire

Les 12 et 13 novembre derniers, la majorité de droite du Conseil municipal genevois – en fonction jusqu'à la fin de ce mois – a fait adopter au pas de charge, et sous la pression du PLR, un projet prévoyant notamment d'octroyer un droit de superficie à la société anonyme Parking Clé-de-Rive en vue de la réalisation d'un parking supplémentaire en ville.

Contre ce projet d'un autre siècle, plus de 6400 signatures ont été récoltées pendant les Fêtes de fin d'année. Ce magnifique succès populaire démontre à quel point la population de la Ville de Genève est opposée à ce projet controversé.

Mauvais joueur, le PLR avait à la mi-janvier formé un recours contre l'aboutissement de ce référendum, cherchant ainsi à contourner notre système de démocratie directe. Cette action pour le moins téméraire s'inscrit dans la lignée des coups de force répétés au Conseil municipal pendant toute la législature, allant de la manipulation de l'ordre du jour jusqu'à des votes régulièrement annulés par le Conseil d'Etat.

Le PLR a désormais changé d'avis et a annoncé le retrait de ce recours dont les chances de réussite étaient minusculeuses, notamment parce qu'il a été introduit hors de tout délai. Le PLR se serait-il bonifié pendant le confinement ? Aurait-il acquis sagesse, bon sens et conscience écologique ? Peut-être est-ce simplement le signe que la section ville du PLR devient raisonnable et envisage une politique un tant soit peu plus constructive et plus attentive aux besoins de la population.

Anticipant le déconfinement, les associations de mobilité douce avaient écrit une lettre ouverte à Monsieur Dal Busco, qui a eu la sagesse de les écouter : le Conseiller d'Etat encourageait fin avril ouvertement nos concitoyen-ne-s à prendre leur vélo pour le retour au travail et pour tous déplacements en général. Il annonçait dans la foulée des mesures concrètes comme de réquisitionner certaines artères genevoises pour les réserver aux déplacements cyclistes. Nous nous en réjouissons. D'autant plus qu'après 2 mois de semi-confinement l'air s'est rapidement purifié en ville, démontrant une fois de plus que la création d'un nouvel aspirateur à voitures au centre-ville est aberrante !

Nous espérons que les coûts déjà engagés par notre comité, par le Service des votations et par la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice seront intégralement payés par le PLR et non par le contribuable genevois.

L'objectif du comité référendaire a toujours été de donner la parole à la population sur ce projet qu'elle invalidera, nous l'espérons, en votation populaire, vraisemblablement cet automne.

Pour le comité référendaire

Parti Socialiste : Ulrich Jotterand, conseiller municipal – 079 781 10 87

SolidaritéS : Brigitte Studer, conseillère municipale - 076 336 34 61

Les Vert·e·s : Delphine Wuest, conseillère municipale – 079 312 96 33

Parti du travail : Ariane Arlotti, conseillère municipale - 076 822 02 44

Actif-trafiC : Andréa von Maltitz, co-secrétaire - 079 424 41 62

Survap : Guy Valance - 079 593 97 55

Vivre aux Eaux-Vives : Isabelle Brunier, présidente – 078 816 09 56

ATE : Caroline Marti, vice-présidente -079 796 36 23

PRO VELO Genève : Alfonso Gomez, président -076 326 62 18

Entrepreneurs progressistes : Roger Deneys, président – 079 418 68 64

Pour le collectif d'avocat·e·s du comité référendaire

Me Pierre-Yves Bosshard, Etude Droits égaux avocatEs - 022 552 97 97

Me Bénédicte Amsellem-Ossipow - 022 789 35 10

Me Nils de Dardel - 022 312 14 00

Me Pierre Bayenet, Libertas Avocats - 022 566 52 00